

Cartes de crédit PostFinance

Prestations d'assurance



	Visa Classic Mastercard Standard	Visa Gold Mastercard Gold	Visa Platinum	Mastercard Value – Prepaid
Assurance shopping				
Prolongation de garantie à partir de la fin de la garantie du fabricant	+1 an 500.–/an	+2 ans 1'000.–/an	+3 ans 3'000.–/an	+1 an 500.–/an
Garantie du meilleur prix Remboursement de la différence entre le prix payé à l'origine et le prix moins élevé proposé dans un délai de 14 jours	2000.–/an	2000.–/an	2000.–/an	2000.–/an
Assurance achats 30 jours à compter de la date d'achat: protection contre le vol, le vol par effraction, le spoliage, la destruction et l'endommagement des objets mobiles achetés neufs	500.–/an	1000.–/an	2000.–/an	500.–/an
Protection juridique				
Protection juridique de l'acheteur Pour les litiges contractuels avec le prestataire de services	25 000.–	25 000.–	25 000.–	25 000.–
Protection juridique de voyage Pour les événements en lien avec un voyage		Europe 150 000.– Monde entier 50 000.–	Europe 150 000.– Monde entier 50 000.–	
Assurance voyage				
Frais d'annulation Annulation du voyage pour cause de maladie, accident, décès, etc. Frais supplémentaires liés au voyage retardé		12 500.– 12 500.–	25 000.– 25 000.–	
Aide SOS Centrale d'alarme 24h/24 Voyage de retour, transport retour et rapatriement à domicile; transport d'urgence à l'hôpital Frais de recherche et de sauvetage Interruption du voyage Frais supplémentaires occasionnés par la poursuite du voyage Partie non utilisée de l'arrangement en cas d'interruption précipitée du voyage Voyage (max. 2 personnes) pour se rendre auprès d'un membre de la famille hospitalisé à l'étranger à partir du septième jour Avance de frais par personne en cas d'hospitalisation à l'étranger		✓ 30 000.– 25 000.– 3 000.– 1 500.–/personne ou véhicule de location 7 500.– 5 000.– 5 000.–	✓ 60 000.– 50 000.– 3 000.– 1 500.–/personne ou véhicule de location 15 000.– 5 000.– 5 000.–	
Véhicule de location		2 000.–	5 000.– 300.–/clé, 1000.–/par véhicule de location	
Retards aériens (correspondance manquée)		400.–	800.–	
Bagages		300.–/personne et voyage, 2000.–/an 2500.–/voyage	500.–/ personne et voyage, 4000.–/an 5000.–/voyage	
Assurance-accidents de voyage		150 000.–/personne, cumulé 500 000.–	300 000.–/personne, cumulé 1 000 000.–	
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier, hors Suisse			1 000 000.–	
Supplément pour frais de traitement en cas de maladie et d'accident			1 000 000.–	

Montants maximaux des prestations en CHF, sauf indication contraire, par événement.
Dans tous les cas, les conditions générales de l'assureur s'appliquent.